

L'hon. M. Green: La chose est présentée comme une obligation hypothétique du Canada à échéance de 20 ans. Le calcul est fait par le ministère des Finances.

M. Robichaud: Monsieur le président, si 191 unités d'habitation seulement ont été approuvées au cours du dernier mois au Nouveau-Brunswick, comme le ministre l'a dit il y a quelques instants, il est bien évident, comme je l'ai déjà signalé, que le programme n'est pas du tout pratique pour le Nouveau-Brunswick ni pour les provinces de l'Atlantique en général. Le ministre peut-il nous dire si la Société centrale d'hypothèques et de logement peut fournir des plans et devis d'unités d'habitation à bas prix? Ce que j'entends par maisons à prix modiques ce sont celles qui satisferaient aux besoins des pêcheurs, des personnes à revenu modique, comme celles dont j'ai parlé et qui gagnent de \$45 à \$60 par semaine. La maison à laquelle je songe coûterait entre \$5,000 et \$6,000. Je crois comprendre que des plans comme ceux-là sont disponibles à Terre-Neuve. S'il en est ainsi, ne serait-il pas possible aux pêcheurs des autres régions atlantiques, ou aux personnes à revenu modique, d'écrire à la Société centrale pour lui demander des renseignements, des plans ou des devis? Pourrait-on leur répondre que ces plans existent effectivement? Dois-je comprendre que des plans de ce genre existent?

L'hon. M. Green: Je n'en suis pas sûr. Je ne vois pas pourquoi pas.

Je vois que j'ai mal renseigné le comité. Il faudra que le remboursement soit fait au receveur général par la Société centrale afin de liquider la dette obligatoire due au trésor. En somme la caisse n'est pas une caisse renouvelable.

L'hon. M. Chevrier: Le ministre répondrait-il à une question? Au cours du débat j'ai donné à entendre qu'il pourrait peut-être dire ce qu'il pense de ce qu'a dit son collègue au sujet de la construction de logements à Montréal. Celui-ci disait en effet que le ministre des Finances et le ministre des Travaux publics présenteraient l'un et l'autre des mesures législatives. Nous avons eu celle du ministre des Travaux publics. C'est à celle-là sans doute que songeait son collègue. Mais j'ai l'impression que l'honorable député a donné à entendre aussi qu'il y aurait une diminution du taux d'intérêt. J'ai cité *Le Devoir*, ce que je n'entends pas faire de nouveau, mais j'ai bien constaté que le ministre n'a eu rien à dire à ce sujet lorsqu'il a pris la parole.

L'hon. M. Green: Je n'ai jamais entendu parler d'un tel plan. Il se peut que l'article soit inexact.

[L'hon. M. Chevrier.]

L'hon. M. Chevrier: Le ministre me dira-t-il s'il a une idée quelconque en ce qui concerne le nombre d'hommes qui trouveraient du travail dans le bâtiment, grâce à cette dépense? Je pense bien que depuis qu'il est au pouvoir le gouvernement a dû étudier la question du nombre de personnes qui seraient employées à la construction domiciliaire, eu égard à l'importance des fonds déjà votés au mois de novembre dernier. Le ministre peut-il nous dire ce qui en est, et établir un rapport entre ce chiffre et l'argent que nous votons maintenant.

L'hon. M. Green: L'emploi intéresse environ quatre hommes par unité pendant six mois. Il faut ajouter à cela évidemment ceux qui fabriquent des meubles, des appareils, ceux qui préparent le bois, en somme tous ceux qui sont employés dans des métiers qui ont un rapport quelconque avec le bâtiment.

M. Robichaud: Le ministre a-t-il des chiffres sur le nombre des logements construits sous le régime de plans de la Société centrale et qui sont maintenant vacants ou à vendre? Dans certaines parties du pays, il doit y avoir excédent de logements de sorte que certains sont inoccupés et offerts en vente. Le ministre a-t-il des chiffres là-dessus?

L'hon. M. Green: Non, les habitations construites sous le régime du plan de prêts pour petites maisons se sont vendues très rapidement. J'ai donné des chiffres hier sur le nombre de maisons achevées à la fin d'avril; ce nombre était de 1,722. L'honorable député peut se rendre compte par ce chiffre que la grande majorité des petites maisons ne sont pas encore achevées. La demande semble très forte pour ces maisons et il en a toujours été ainsi.

L'hon. M. Chevrier: Avant de poser ma question, je remercie le ministre de l'intérêt qu'il porte au coût des terrains et à l'augmentation de ce coût. Depuis que le débat est engagé, lui-même ou ses fonctionnaires ont-ils songé aux mesures, aux enquêtes ou aux recherches que la société de la Couronne pourrait mettre en œuvre en vue de remédier à cet état de choses?

L'hon. M. Green: La société suit de très près ces événements depuis que je suis ministre; c'est ce qu'elle faisait également sous le régime de mon prédécesseur, l'honorable Robert Winters. C'est un de nos problèmes les plus graves mais nous n'en sommes pas directement responsables...

L'hon. M. Chevrier: Je m'en rends compte.

L'hon. M. Green: ...et nous n'y pouvons rien. C'est ce qui nous déconcerte le plus.